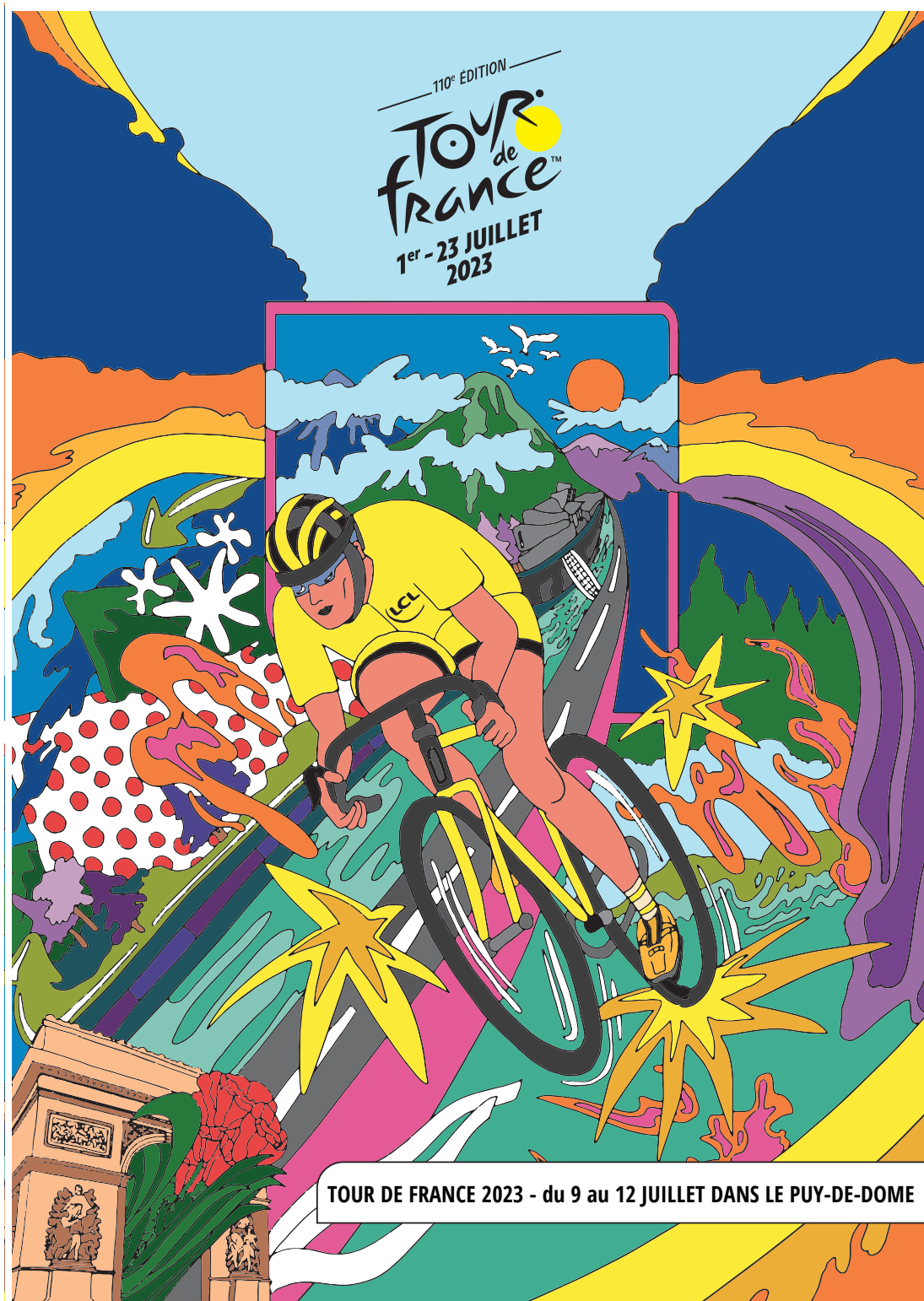




**PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*





SOMMAIRE

p.1

LE TOUR DE FRANCE 2023

p.3

LES ÉTAPES DANS LE PUY-DE-DÔME

p.4

LES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

p.7

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

p.8

**LES CONDITIONS DE CIRCULATION ET D'ACCÈS
PENDANT LE TOUR DE FRANCE**

p.9

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

p.10

LES ANIMATIONS

p.11

LES INFORMATIONS PRATIQUES
• **S'INFORMER : LIENS UTILES**





LE TOUR DE FRANCE 2023

LE TOUR DE FRANCE HOMMES



LÉGENDE / THE KEY

- Grand Départ
Race Start
- Ville ou site départ
Start town or site
- Ville ou site arrivée
Finish town or site
- Repos
Rest day
- Arrivée finale
Race finish
- Étape en ligne
Stage
- C.l.m. individuel
Individual time trial





LE TOUR DE FRANCE 2023

LE TOUR DE FRANCE FEMMES



①	DIMANCHE 23 JUILLET • SUNDAY 23 JULY CLERMONT-FERRAND > CLERMONT-FERRAND	124 km
②	LUNDI 24 JUILLET • MONDAY 24 JULY CLERMONT-FERRAND > MAURIAC	148 km
③	MARDI 25 JUILLET • TUESDAY 25 JULY COLLONGES-LA-ROUGE > MONTIGNAC-LASCAUX	147 km
④	MERCREDI 26 JUILLET • WEDNESDAY 26 JULY CAHORS > RODEZ	177 km
⑤	JEUDI 27 JUILLET • THURSDAY 27 JULY ONET-LE-CHÂTEAU > ALBI	126 km
⑥	VENDREDI 28 JUILLET • FRIDAY 28 JULY ALBI > BLAGNAC	122 km
⑦	SAMEDI 29 JUILLET • SATURDAY 29 JULY LANNEMEZAN > TOURMALET BAGNÈRES-DE-BIGORRE	90 km
⑧	DIMANCHE 30 JUILLET • SUNDAY 30 JULY PAU > PAU • C.l.m. individuel / Individual time trial	22 km
TOTAL AVANT HOMOLOGATION TOTAL BEFORE HOMOLOGATION		956 km



© A.S.O. - www.les-tour.fr

LÉGENDE / THE KEY

	Départ Start		Arrivée finale Race finish
	Ville ou site départ Start town or site		Étape en ligne Stage
	Ville ou site arrivée Finish town or site		C.l.m. individuel Individual time trial

LES ÉTAPES DANS LE PUY-DE-DÔME



La 110ème édition du Tour de France hommes fera étape dans le Puy-de-Dôme, les 9, 11 et 12 juillet 2023, puis, le département accueillera le Tour de France femmes, les 23 et 24 juillet 2023. Cinq étapes durant lesquelles les services de l'État et les collectivités seront pleinement mobilisés aux côtés de l'organisateur Amaury Sport Organisation (ASO) pour assurer le bon déroulement de la course et des festivités qui l'accompagnent.



*Photo prise lors du Tour de France 2020 - étape dans le Puy-de-Dôme

i Le saviez-vous ?

La première ascension du puy de Dôme par le Tour de France remonte à 1952.

Johnny Welsch, le coureur danois est le dernier à s'imposer lors de l'ascension du puy de Dôme en 1988.

Le puy de Dôme fait partie de la Chaîne des Puys-Faille de Limagne, 4ème site naturel français inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO.



LE PUY DE DÔME, LE RETOUR APRÈS 35 ANS !

Le puy de Dôme, site étape pour la 14ème fois, fait son grand retour 35 ans après la dernière ascension par les cyclistes du Tour de France. Le Tour se poursuit par un départ inédit sur le site de Vulcania, direction Issoire, ville étape pour la 5ème fois. Puis, pour la dernière étape dans le Puy-de-Dôme, le départ se déroulera à Clermont-Ferrand, ville étape pour la 12ème fois, direction Moulins, dans le département de l'Allier.

Plusieurs milliers de personnes sont attendues dans le département et plus particulièrement lors de l'étape phare du 9 juillet, nécessitant la mise en œuvre d'importants dispositifs de sécurité et l'engagement sur le terrain des services opérationnels de l'État.

Aussi, les services de l'État et ASO sont mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette échéance sportive et garantir la sécurité de tous; des coureurs mais également des spectateurs, des bénévoles (...), avec

l'implication de la police et de la gendarmerie nationale, les services de sécurité civile et les collectivités.

Les enjeux de sécurité, de circulation et d'information de la population sont la priorité du Préfet du Puy-de-Dôme en lien avec l'ensemble des partenaires. Ainsi, depuis le début de l'année, les services de l'État, dont les forces de sécurité et de secours, organisent collectivement auprès de l'organisateur ASO, le Conseil Départemental, les EPCI, les communes et les villes étapes, l'accueil du Tour de France afin de répondre aux impératifs de sécurité et d'information de la population.

Les arrivées sont estimées en fin d'après-midi au puy de Dôme. La circulation sur les voies empruntées par le Tour de France Hommes sera interdite à tous les véhicules au moins une heure avant le passage de la caravane publicitaire et jusqu'à quinze minutes au moins après le passage du véhicule de la gendarmerie nationale précédé par la voiture-balai.

LES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ



Le ministère de l'Intérieur est un partenaire majeur du Tour de France. Il intervient dans des domaines permettant à cette épreuve de se dérouler dans de bonnes conditions de sécurité pour tous. L'ensemble des composantes nationales et territoriales du ministère (préfectures, Police nationale, Gendarmerie nationale et Sécurité civile) sont mobilisées pour accompagner cet événement sportif et populaire.

Pour cette 110ème édition, 21 étapes sont prévues et 23 départements seront traversés, dont le Puy-de-Dôme.



© SCI - Puy-de-Dôme

Qu'est-ce qu'un COD ?

Le COD est un outil de gestion de crise à disposition du préfet qui l'active quand un événement majeur a lieu dans son département (grand rassemblement, épisode climatique impactant la sécurité routière, accident de grande ampleur, etc.). Présidé par le préfet, il rassemble l'ensemble des acteurs de la sécurité civile, la police et la gendarmerie nationales, les services de l'État concernés et les représentants des collectivités.

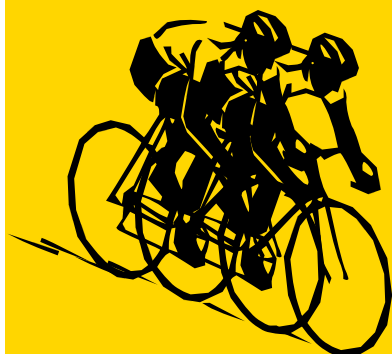
Le préfet du Puy-de-Dôme organise, aux côtés d'ASO, avec les services de l'État et les collectivités territoriales dans le département (forces de sécurité intérieure, service d'incendie et secours, direction départementale des territoires, direction interrégionale des routes, direction départementale de la protection des populations, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, Conseil départemental, Clermont Auvergne Métropole, Service d'Aide Médical Urgente, mairies, Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, Office français de la Biodiversité, etc.), les modalités de passage du Tour de France dans le département et prend les mesures nécessaires pour son bon déroulement.

LA PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME

Après consultation des acteurs locaux compétents, le Préfet du Puy-de-Dôme prend un arrêté réglementant les conditions de passage du Tour de France dans le département.

Le Préfet activera le centre opérationnel départemental (COD) les 9, 11 et 12 juillet pour le Tour de France Hommes, puis le 23 et 24 juillet pour le Tour de France Femmes, afin de coordonner la coordination des services opérationnels de sécurité et de secours en cas d'incidents majeurs sur le tour.

Deux postes de commandement opérationnels (PCO) seront également activés le 9 juillet, au puy de Dôme, ainsi que le 11 juillet, à Issoire. En lien avec le COD, ces postes de commandement réactifs pourront intervenir en cas d'urgence sur le terrain et coordonner la sécurisation du passage des coureurs et des spectateurs.



ETAPES 9/10/11



SÉCURISATION DU TOUR DE FRANCE

Le dispositif mis en place pour sécuriser le Tour de France s'appuie sur une action coordonnée des services de la Gendarmerie nationale, de la Police nationale sur l'ensemble du parcours, en lien notamment avec les équipes municipales et les équipes du Conseil départemental.

EN CHARGE DE LA SÉCURITÉ DEPUIS 1903

La gendarmerie nationale, en charge de la sécurité du Tour de France depuis 1903, est le partenaire incontournable et historique du Tour de France depuis la première édition. Leurs effectifs viennent en complément du dispositif permanent du ministère de l'Intérieur inséré au sein du Tour de France mobilisant des forces de l'ordre et de sécurité attachées au Tour.

PRÈS DE 1500 GENDARMES MOBILISÉS

Afin d'assurer la sécurité du public, le Groupement de Gendarmerie départementale du Puy-de-Dôme met en place un dispositif à la hauteur de cet évènement international en mobilisant près de 1500 gendarmes sur les 5 étapes :

- 1248 gendarmes lors du Tour de France hommes;
- 234 gendarmes lors du Tour de France femmes.

Ils seront déployés en missions statiques et dynamiques pour assurer la sécurité de l'intégralité de l'étape. Parmi eux se trouvent des réservistes, des gendarmes mobiles, des équipes cynophiles, des élèves gendarmes des écoles de sous

-officiers de gendarmerie, un renfort du centre zonal des opérations (Sathonay-Camp) avec sa composante "lutte anti-drones", qui participent en renfort au dispositif local.

En amont de la course :

Ils sensibiliseront aux bons comportements à adopter lors du passage de la caravane et des coureurs. Ils renseigneront sur les lieux de stationnement autorisés ainsi que les itinéraires fermés à la circulation et aborderont également les questions de sécurité publique.

Pendant la course :

A proximité du puy de Dôme, un dispositif de contrôle de zone renforcée sera mise en place à partir de patrouilles pédestres, équestres et portées sur roues ainsi que des postes de contrôle fixes dans le but de faire appliquer les dispositions réglementaires prévues à cet événement.

Un dispositif spécifique sera installé dans la montée vers le puy de Dôme sur la chaussée empruntée par les coureurs :

- jalonnement de la montée avec présence des gendarmes;
- équipes d'intervention et utilisation d'un hélicoptère en cas de besoin.

La patrouille équestre :

Lors de la 9ème étape, deux gendarmes sur leurs montures se déplaceront sur le site du puy de dôme afin d'en assurer la sécurisation et d'interdire l'accès au public des zones d'exclusion, mais aussi escorter les services de secours en leur ouvrant la route dans une foule compacte, en cas de nécessité.

La patrouille en cyclomoteurs E-tricks :

Présents pour protéger la population et faire respecter la législation environnementale, les gendarmes pourront ainsi parcourir jusqu'à 80 km en autonomie sur les chemins de randonnée et les axes urbains avec ces mobilités douces 100% électriques.



© Gendarmerie 63

ETAPES 9 / 10 / 11



SÉCURISATION DU TOUR DE FRANCE

L'APPUI DE LA POLICE NATIONALE

La Police nationale effectue des missions d'encadrement, de prévention et de contrôle sur le parcours du Tour de France

269 POLICIERS MOBILISÉS

Afin d'assurer la sécurité du public, la Police Nationale met en place un dispositif particulier qui mobilise **269 policiers** sur les 3 étapes du Tour de France Hommes dont un renfort CRS qui participera au dispositif local de sécurité.

L'APPUI DE L'OPERATION SENTINELLE

Des militaires de l'opération Sentinelle appuieront les forces de sécurité intérieure sur l'ensemble des étapes.

LE SDIS 63

Le service départemental d'incendie et de secours met en place un service de sécurité les 9, 10, 11 et 12 juillet à l'occasion du passage du Tour de France. Au plus fort du dispositif, **577 personnels du SDIS** seront mobilisés tout au long du parcours avec une attention toute particulière autour du puy de Dôme.

Le SDIS sera équipé de matériels tels que :

- le véhicule "psialis" pour les

interventions en milieu périlleux ;

- des camions citernes pour la lutte contre les feux de végétaux ;

- un véhicule poste médical avancé ;

- des véhicules infirmiers de sapeurs-pompiers.

Les dispositifs de garde et d'astreinte dans les centres d'incendie et de secours situés tout au long des parcours seront renforcés. Cela se traduit également par le pré-positionnement de moyens spécifiques dans les zones de montagne.

En complément, sur chacune des étapes, des officiers du SDIS participeront aux différentes cellules de crise activées (COD, PCO, etc.) ainsi qu'à la coordination des associations agréées de sécurité civile.

LES SERVICES DU SAMU 63 ET DU SMUR

Les services du Service d'Aide Médical Urgentes (SAMU) 63 et des Structures mobiles d'Urgence et de Réanimation (SMUR) de Clermont-Ferrand mobiliseront également leurs effectifs sur les 3 étapes avec notamment **36 secouristes** qui seront déployés.

**Les sapeurs-pompiers :
Ambassadeurs de
l'engagement citoyen !**

**Ces ambassadeurs
réaliseront des actions visant
à développer le volontariat
auprès des citoyens qui ont
la volonté de rejoindre les
sapeurs-pompiers
volontaires.**

**Le SDIS63 sera présent
également lors du passage
de la caravane, pour la
sécurisation de la "Fan zone"
et du "Fan park"**



ETAPES 9 / 10 / 11

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ACTIONS INTER-SERVICES POUR LA PROTECTION DU SITE UNESCO

Les effectifs de la Direction Départementale des Territoires (DDT), de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), de l'Office National des Forêts (ONF), du Parc National Régional des Volcans d'Auvergne (PNRVA) seront déployés pour assurer la surveillance et la protection des milieux naturels.

Afin d'assurer la protection des milieux naturels, en particulier des espèces d'animaux et plantes rares menacées, il est important que le public respecte les zones délimitées et les consignes pour cheminer sur les sentiers spécialement balisés pour l'occasion.

Dans le cadre des actions inter-services du groupe de travail de police de l'environnement animées par la DDT et le PNRVA, ces services mèneront une opération de contrôle des bivouacs et feux de camp dans la Chaîne des

Puys, en amont des étapes. La patrouille sera composée de 4 gendarmes, 2 policiers municipaux, 4 agents de l'OFB, 1 agent de la DREAL, 4 gardes nature du PNRVA et 4 agents de la DDT.

En complément :

- 2 binômes de l'Office Français de la Biodiversité patrouilleront dans la nuit de samedi à dimanche.
- 10 éco-gardes du PNRVA complètent le dispositif avec un rôle de vigie et de surveillance du risque incendie notamment.

Cette opération vise à sensibiliser en particulier aux règles du bivouac et de respecter l'interdiction de réaliser des feux de camp.

Dans le cadre de la Mission d'intérêt général de Défense des forêts contre les incendies (MIG DFCI), deux agents de l'ONF seront mobilisés pour réaliser des tournées de surveillance des feux sur la chaîne des Puys – Faille de la Limagne les dimanche 9 et lundi 10 juillet.

Pour assurer la préservation du site naturel, les accès vers le village d'animations seront guidés par une équipe d'Ecobénévoles qui veilleront à la propriété du site et au respect des bons gestes dans une zone certifiée Natura 2000.

Arrêté préfectoral
INTERDICTION :



Le camping sauvage et les feux de plein air sont interdits sur le site du puy de Dôme (communes d'Orcines et de Ceysnat).

Le bivouac est interdit à compter du mardi 4 juillet à 10 h au dimanche 9 juillet 2023 à 22 h sur le site du puy de Dôme.

Pour prévenir les risques d'incendie, des règles s'appliquent avec une exigence accrue et les consignes suivantes doivent être strictement respectées :

- ne pas apporter de feu en forêt, sous quelque forme que ce soit : cigarettes, feux de camps et barbecue interdits, comme dans tous les massifs forestiers. Il est rappelé que l'usage de feux d'artifice, quel que soit le calibre, ou de pétards, est formellement interdit ;
- ne pas pénétrer en forêt en voiture, en moto ou quad ;
- respecter les lieux de stationnement prévus ;
- ne pas stationner à l'entrée des chemins et pistes forestières, afin de faciliter le passage des véhicules de secours ;
- en cas d'incendie, alerter les secours en composant le 18 ou 112 ;
- rester à l'écoute des conseils des personnels en place sur le terrain.



CIRCULATION ET ACCÈS

En amont et le jour de la course, des restrictions de la circulation et de stationnement seront mises en place pour permettre le bon déroulement de la course. L'objectif étant d'assurer un écoulement rapide et régulier du trafic lors du passage des différentes étapes, sans que le passage n'entraîne des perturbations trop importantes ou trop prolongées pour les usagers de la voie publique ou des risques pour la sécurité des coureurs et des spectateurs.

Les spectateurs et les usagers de la voie publique devront prendre en compte ces mesures de restriction et anticiper leurs déplacements.



Il est strictement interdit au public d'emprunter la route d'accès du puy de Dôme le 9 juillet 2023.

Les sites de **Vulcania** et de **Lemptegy** seront ouverts au public sur réservation. La route départementale **D941** sera fermée le **11 juillet** à partir de **10h** entre **Clermont-Ferrand** et le **Parc Vulcania**. L'échangeur n°26 de l'autoroute **A89 (Bromont-Lamothe)** sera fermé le **9 juillet** de **13h à 18h** et le **11 juillet** à partir de **10h**.

- <https://www.vulcania.com/tdf-infos-pratiques/>.
- <https://www.auvergne-volcan.com/>
- <https://www.puy-de-dome.fr/actualites/mars-2023/le-retour.html>
- <https://www.clermontauvergne-tourisme.com/auvergne-nature/clermont-terre-velo/tour-de-france/etape-9-puy-de-dome/>
- <https://clermont-ferrand.fr/actualite/2-tours-sinon-rien-clermont-ferrand>
- <https://www.issuire.fr/actualite/tour-de-france-ville-arrivee-40-ans-apres/>

INFORMATIONS CIRCULATION

Dès le 5 juillet, à 22h00, jusqu'au 9 juillet 19h30, les sections des routes D559 et D68 seront fermées à la circulation. Le 9 juillet, La RD 68 entre Royat et La Font-de-l'Arbre sera fermée aux voitures et réservée aux mobilités douces toute la journée.

Néanmoins, ces fermetures font l'objet d'une permanence active 24H/24 permettant la circulation des services de secours et des transports scolaires. Seront habilités à passer, au travers de documents officiels, les agriculteurs et les personnes ayant une activité économique sur ces routes, ainsi que les riverains dont l'adresse est située sur ces deux routes, et leur famille.

STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Le stationnement des véhicules motorisés sera totalement interdit 4 heures avant le passage de la course, sur toutes les routes empruntées par la course ou réservées aux véhicules accrédités et leurs abords, particulièrement dans les massifs forestiers sensibles au risque incendie et jusqu'à la réouverture au public. Seuls les parkings publics, dédiés et identifiés pour campings cars ou VL seront ouverts et encadrés avant le passage de la course

Consultez les modalités de circulation du 3 au 12 juillet et facilitez vos déplacements grâce à la *carte interactive :
<https://urlz.fr/mkYi>

*Exemple de carte - accès et circulation le 9 juillet 2023



Disponible sur le site du conseil départemental 63



CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Professionnels :

Commerçants, artisans, agriculteurs, livreurs, transporteurs routiers :

- anticipez vos livraisons et rendez-vous ;
- adaptez vos tournées et vos relèves d'équipes dans le département.

Professionnels de santé :

- anticipez vos soins ;
- pensez à anticiper les traitements et vos rendez-vous pour vos patients (dialyses, soins infirmiers à domicile...)

Associations d'aide à domicile :

- adaptez vos plannings d'intervention et de livraison de repas.

Spectateurs :



Respecter les consignes données par les forces de l'ordre et les organisateurs,



Restez derrière les barrières de sécurité



Tenir les animaux en laisse et loin du bord de la route



Ne courez pas aux côtés des coureurs



*Attention au passage de la caravane publicitaire
Ne vous précipitez pas sur les objets tombés sur la chaussée*



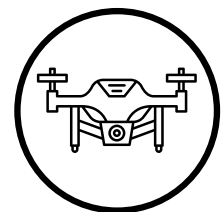
*Veiller à s'hydrater, se rafraîchir,
et s'alimenter*



*Ne vous positionnez pas devant les coureurs,
n'empiétez pas la chaussée pour prendre des photos, faire des selfies ou filmer*



Surveiller les enfants et ne pas les laisser aller sur la route ni la traverser



Drones, aéronefs : interdiction



ANIMATIONS

Les coureurs se donnent rendez-vous le 9 juillet pour l'ascension du puy de Dôme. Après 35 ans d'absence, le Tour de France fait son grand (Re)Tour. Une condition indispensable pour que cet événement puisse revenir sur les pentes de notre volcan emblématique, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, était sa fermeture au public sur les 4 derniers kilomètres de la course. Le Tour n'en reste pas moins une fête populaire sans égale et c'est au pied du puy de Dôme que le Conseil départemental rassemble pour fêter l'événement. Au cœur de la course, le Village Animations du Conseil départemental du Puy-de-Dôme sera le lieu d'animation et de convivialité pour tous les férus de vélos et les passionnés du Tour !

LA VOIE VERTE

La Vallée de Royat (D68) permettra d'accéder au Village Animations du Conseil départemental du Puy-de-Dôme par le biais des mobilités douces (marche, vélos, trottinettes...)

FAN ZONE

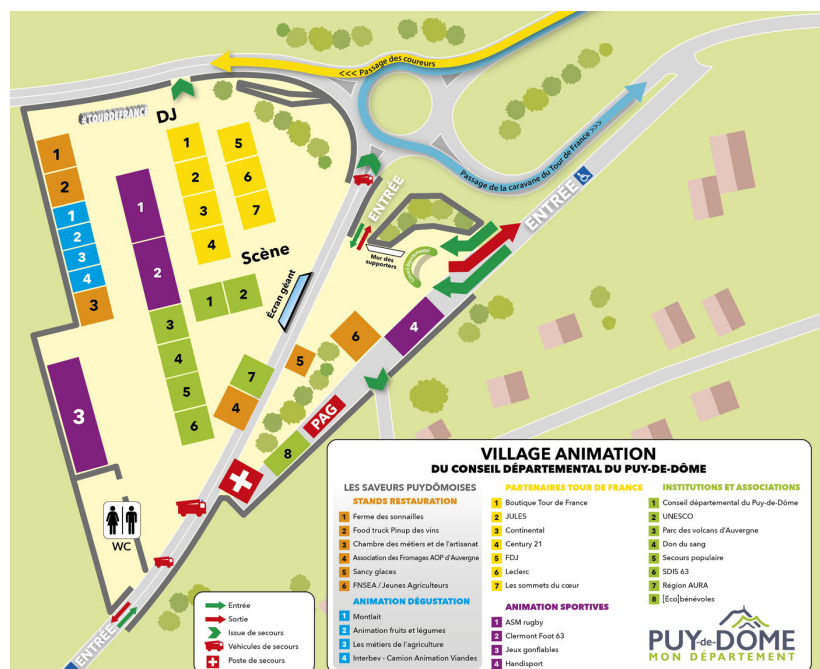
Un village de 20 000 m² ouvert à toutes et à tous gratuitement de 10H00 à 19H00 :

Le Département met à disposition un village des saveurs 100% locales, une buvette, des toilettes, un parking pour les personnes à mobilité réduite à proximité du Village Animations.

ANIMATIONS

Au programme :

- écran géant avec retransmission de la course en direct
- passage de la caravane du Tour
- animations des partenaires officiels du Tour de France
- photocall
- un espace boutique du Conseil départemental
- distribution de milliers de goodies en plus de ceux de la caravane publicitaire
- maquillage
- structures gonflables pour enfants
- mur des supporters
- musique, fanfare et mascottes...





INFORMATIONS PRATIQUES







Les informations pratiques sur le Tour de France Hommes et Femmes sont disponibles sur les sites internet de l'organisateur, des services de l'Etat dans le Puy-de-Dôme, des collectivités et partenaires.

Vous pouvez vous renseigner sur le programme du Tour, les conditions de circulation et météorologiques sur :

S'informer (liste non-exhaustive) :

- Le site internet des services de l'Etat dans le Puy-de-Dôme : www.puy-de-dome.gouv.fr
- Le Tour de France 2023 : www.letour.fr/fr/
- Le Conseil départemental : www.puy-de-dome.fr/conseil-departemental-du-puy-de-dome
- Accès circulation [carte interactive : https://urlz.fr/mkYi](https://urlz.fr/mkYi)
- La ville de Clermont-Ferrand : www.clermont-ferrand.fr
- La ville d'Issoire : www.issuire.fr
- Bison futé : www.bison-fute.gouv.fr/
- Météo-France : www.meteofrance.com

Réseaux sociaux (liste non-exhaustive) :

-    @Prefet63
-    @Departement63



**PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



www.puy-de-dome.gouv.fr



@Prefet63